Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260512-1112_05_2026-DE

DELIBÉRATION - SEANCE DU 12 mai 2026

11/12-05-2026 – VALIDATION DEVIS AVANT PROJET GEOMAT (LOT. DE L'ARGOAT)

Le douze Mai deux mille vingt-six (12/05/2026), à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier GUERVILLY, à la mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 07/05/2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY Odile HERVE Gilles LE CALVEZ Ghislaine COTREL Arnaud LE BRAS Laure ROPERS Romain LE CABEC Alexandre LE DANTEC	Sophie MENGUY Eric MORDELET Hélène CORBEL René QUEMENEUR Raphaël LOUBATON Sylvie LE NORMAND Myriam BIDAULT
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

Monsieur le Maire présente le devis numéro D26030929 de la société GEOMAT pour régularisation de travaux en dehors du marché public Lotissement de l'Argoat qui a été résilié.

Les membres du Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

VALIDENT :

Le devis d'un montant de 11 106.55€ concernant la régularisation des travaux effectués hors marché pour le lotissement de l'Argoat.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Olivier GUERVILLY

Le secrétaire de séance

Arnaud LE BRAS

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260